



QUAI SAINT JEAN

Héliportage & démontage des fermes du parapluie de l'échafaudage du Château fort

Les 4 et 5 juillet 2023

À l'occasion d'héliportages et du démontage des fermes du parapluie de l'échafaudage du Château fort, des perturbation de stationnement et de circulation sont à prévoir les mardi 4 et mercredi 5 juillet 2023.

Stationnement

- ➔ Les 4 et 5 juillet, le stationnement sera interdit sur le quai Saint Jean, dans la portion comprise entre la rue Maupas et la rue de la Grotte.

Circulation

- ➔ Sur la même période, la circulation sera interdite aux véhicules et aux piétons sur le quai Saint Jean, dans la portion comprise entre la rue Maupas et la rue de la Grotte.

Déviation

- ➔ Les véhicules circulant rue de la Grotte et voulant se diriger vers le boulevard de la Grotte par le quai Saint Jean sont déviés par la rue de la Grotte, la place Marcadal, la place Peyramale, la rue Basse puis le boulevard de la Grotte.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes